

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 1^{er} décembre 2022 à 19 heures

Le Conseil Municipal d'Arnac-la-Poste s'est réuni à la mairie le 1er octobre 2022 à 19 h 00 selon convocation en date du 25 novembre 2022 sous la présidence du Maire, Madame DRIEUX Sophie, le secrétaire de séance étant Madame DUPUIS Sandra.

PRESENTS : DRIEUX Sophie, POUJAUD Brigitte, GUILLON Jean-Claude, MARGNOUX Gérard, COURET Patrice, NARDOT Christiane, DUPUIS Sandra, BECHADE Laurent, VINCENT Hélène, BEAUBERT Damien, JOLY Solange, CAMUS Jean-Luc.

ABSENTS : CHANTON Amanda donne pouvoir à NARDOT Christiane, LAGORCE Loïc donne pouvoir à DRIEUX Sophie.

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion à l'unanimité,
Présentation de l'ordre du jour,

AFFAIRES GENERALES

- 1- **Convention de servitude consentie à Technique Solaire Invest 58.** Avis du Conseil Municipal : Adopté à l'unanimité (BEAUBERT Damien absent lors de ce vote)
- 2- **Biens de section de l'Héritière, Chez Lapointe et La Vigne :**
Transfert à la commune des biens de section cadastrés :
 - F n° 208 (Contenance : 79 ares 20 ca) valeur vénale : 792 € et appartenant aux habitants de « l'Héritière »
 - E n° 1059 (Contenance : 32 ares 55 ca) valeur vénale : 325 € et appartenant aux habitants de « Chez Lapointe »
 - D n° 375 (Contenance : 11 ares 20 ca) valeur vénale : 112 € et appartenant aux habitants de « La Vigne »cela en vue de procéder ultérieurement à une restructuration foncière avec des propriétaires riverains. Adopté à l'unanimité (BEAUBERT Damien absent lors de vote)
- 3- **Adhésion à la FREDON « campagne 2022/2023 »** - Avis du conseil municipal : adhésion à l'unanimité pour 50€ - (BEAUBERT Damien absent lors de ce vote)
- 4- **Vente parcelle Z n° 561 (45 ca) à Martinet** : Fixation d'un prix de vente au m² : 0, 10 €/m² - Adopté à l'unanimité (BEAUBERT Damien absent lors de ce vote).
- 5- **Proposition d'achat du blason de la commune réalisée par les trésors de la forge** : Avis du conseil municipal : proposition d'achat à 400 euros – A la majorité (4 « contre » : Patrice COURET, Damien BEAUBERT, Laurent BECHADE, Gérard MARGNOUX)

FINANCES

- 1 - **Tarifs 2023 locations de salles** : à l'unanimité : pas d'augmentation : maintien des tarifs actuels
- 2 - **Tarifs 2023 bascule municipale** : à l'unanimité : pas d'augmentation : maintien des tarifs actuels
- 3 - **Tarifs 2023 du service Eau potable** : Avis du conseil municipal à l'unanimité : augmentation du tarif du m3 d'eau consommé : 0, 82 € et Tarifs 2023 du service Assainissement : Avis du conseil municipal à l'unanimité : augmentation du tarif du m3 d'eau consommé : 0, 52 €.
- 4 - **Augmentation à l'unanimité du loyer du logement « J » - 15 rue du Couvent** : Loyer actuel 219, 34 € + revalorisation (indice trimestre 3 de 2022/ indice trimestre 3 de 2021), soit 136,27/131,67 = 1 %) → 219, 34 € + 1% = 221, 53 € + 15 € (ménage communs) = 236, 53 €/mois. Avis du conseil municipal :
- 5 - **Mandatement avant vote du Budget Primitif 2023** – Avis du conseil municipal : Adopté à l'unanimité.
- 6 - **Décisions modifications budgétaires :**

Budget principal :

Section de fonctionnement

Dépenses :

Article 673 – Titre annulé sur exercice antérieur :	+ 1 688,00
Article 6541 – Admissions en non-valeur :	- 578, 00
Article 6228 – Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - divers :	- 1 110, 00
Article 6413 – Personnel non titulaire	+ 3 800, 00

Recettes :

Article 752 – Locations :	+ 3 800, 00
---------------------------	-------------

Section d'investissement

Dépenses :

Article 1641 – Emprunts :	+ 197, 00
Article 2152 – Installations de voirie :	- 197, 00

Budget assainissement

Section de fonctionnement

Dépenses :

Article 6061 – Fournitures non stockables :	- 1 321, 00
Article 61528 – Autres :	+ 2 536, 00

Recettes :

Article 70611 – Redevance assainissement collectif :	+ 606, 00
Article 7064 – Location de compteurs :	+ 333, 00
Article 7068 – Autres prestations de services :	+ 76, 00
Adoptées à l'unanimité.	

7 - Demandes de subvention :

- traduction du Petit Prince en bas-marchois : Avis du conseil municipal à l'unanimité : pas de subvention accordée.
- embellissement de l'extérieur du collège de Fabre d'Eglantine : Avis du conseil municipal à la majorité (12 contres et 2 abstentions : DUPUIS Sandra et POUJAUD Brigitte) : pas de subvention accordée.

8- Devis pare-soleil pour le tracteur : Avis du conseil municipal à la majorité : 1 abstention COURET Patrice pour le montage d'un pare-soleil pour le nouveau tracteur – Montant : 376, 58 € HT soit 451, 90 € TTC (SAS Gonnin Duris)

9- Devis BROUILLET & Fils : Remplacement du Tintement hors d'usage de la cloche N° 1 de l'église : Avis du conseil municipal à l'unanimité : acceptation du devis de 830, 00 € HT soit 996, 00 € TTC.

10- Revalorisation du contrat d'assurance groupe statutaire du centre de gestion de la Haute-Vienne : Avis du conseil municipal à l'unanimité : Choix de l'augmentation de 10 % du taux de cotisation et la diminution de 10% du remboursement des indemnités journalières.

11- Devis LARRAUD Stéphane pour l'installation d'un groupe d'extraction dans la salle de motricité de l'école : Avis du Conseil municipal à l'unanimité : acceptation du devis qui s'élève à 3 771, 92 € HT soit 4 526, 30 € TTC.

12- Admissions en non-valeur (budget principal) : Avis du Conseil municipal admission en non-valeur de la somme de 421, 80 € à l'unanimité.

13- Admissions en non-valeur (budget assainissement) : Avis du Conseil municipal : admission en non-valeur de la somme de 174, 99 € à l'unanimité.

14- Chèques cadeaux de fin d'année : avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité pour l'achat de chèques cadeaux d'une valeur de 20 euros par agent.

EAU – ASSAINISSEMENT

1- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'assainissement de La Gare et du bourg : Avis du conseil municipal : la société INFRALIM a été retenue à l'unanimité.

2- Modification des statuts du SIDEPA : Avis du conseil municipal : adoptée à l'unanimité.

VOIRIE :

1- Convention avec le SEHV pour la mise en souterrain des réseaux basses tensions (BT) propriétés du SEHV et l'impact de ces travaux sur le réseau aérien d'éclairage public conjointement aux travaux du SEHV : Avis du conseil municipal : à l'unanimité pour l'enfouissement des lignes sans l'option enfouissement des lignes téléphoniques.

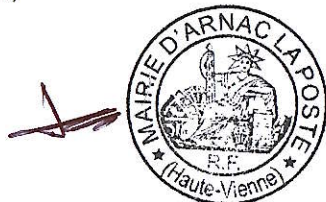
2- Choix des options auprès du SEHV pour l'entretien de l'éclairage public et l'économie d'énergie – Avis du conseil municipal à l'unanimité : aucune option retenue

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Festivités de fin d'année,
- Vœux du maire,
- Participation citoyenne,
- Repas de Noël à la cantine,
- Distribution des colis de fin d'année aux + de 75 ans

La séance a été levée à 22 h 00.

Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Amanda CAANTON